

NOTRE MOULIN



PÊLE-MÊLE

La venue de Stéphane Bern



Le père Noël en Solex pour le marché de Noël

Petite cité de caractère



LE MOT DU MAIRE

Dans ce bulletin vous lirez une évocation des événements intervenus dans notre village entre le 1^{er} octobre 2021 et le 31 mars 2022.

L'accent est mis sur nos moulins dont la plupart a disparu. L'exception est le moulin du haut du chemin de Bordeaux, situé à la sortie du village vers Aignan, qui a été restauré et qui sera ouvert aux visiteurs. Je tiens à remercier l'association d'Artagnan chez d'Artagnan dont les bénévoles ont passé de très nombreuses heures à cette restauration, ainsi que Maxime Fillos qui a initié le chantier en coordination avec la Mairie ; il reste à le raccorder au réseau électrique, ce qui ne saurait tarder. Dès que nous le pourrons un apéritif-inauguration permettra à tous de redécouvrir ce patrimoine et d'admirer le travail réalisé. Destiné à être un lieu d'exposition le moulin abrite actuellement la collection de fossiles d'Olivier Martin et une maquette didactique de moulin à vent réalisée par Maxime Fillos et mise en couleur par Jean-Marie Grivaz.

Et comme c'est toujours un bonheur d'accueillir de nouvelles activités, nous consacrons deux articles sur les commerces récemment ouverts à Lupiac. Mais c'est avec regrets que dans le même temps nous avons perdu deux enseignes : la station-service de Flora et Bruno Aïo pour lesquels, pendant tant d'années le mot « service » prenait tout son sens, et La Sabatère, le restaurant de Véranne et Jean Néel qui ont su nous régaler pendant 10 ans. Nous leur souhaitons une bonne retraite.

Nous recevons toujours autant de groupes, clubs de voitures, motos et cyclomoteurs de collection, randonneurs à pied, à vélo ou VTT, et cavaliers. Et nous avons eu l'honneur d'accueillir Stéphane Bern et son équipe venus tourner un épisode de « Secrets d'histoire » qui sera diffusé prochainement.

Ce succès est le résultat du travail que nous avons réalisé ensemble mais ne doit pas nous faire oublier que notre « Petite Cité de Caractère », pour être toujours plus attractive, exige la participation de tous.

Ainsi je suis obligée de rappeler à certains, qu'il ne faut pas garer les véhicules le long de la route départementale qui traverse le village ni sur les bordures qui sont des trottoirs, ni devant le monument aux morts. De même le stationnement est interdit sous les couverts qui sont des lieux de passage des piétons. Faut-il préciser que nos espaces verts ne sont pas des « toilettes canines » ? Enfin et malheureusement régulièrement nous relevons aussi trop d'incivilités dans nos espaces de collecte des déchets.

Pour terminer ce mot du Maire, je propose aux Présidents des associations de me faire part des informations qu'ils souhaitent diffuser par le biais du bulletin municipal et rappelle à tous les Lupiacois qui souhaitent me rencontrer que je suis presque tous les matins à la Mairie.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°16.

Véronique THIEUX LOUIT

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

70

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 novembre 2021 à vingt heures et trente minutes.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent : Simon LABORDE

Secrétaire de séance : Madame Christelle CORNU

Approbation du compte rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, il est adopté à l'unanimité.

Achat du terrain parcelle E23

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le terrain de M. et Mme LASPORTES Gérard, situé au lieu-dit "bacaron", d'une superficie de 29 a 00 ca cadastré n°23 section E pourrait constituer une réserve foncière intéressante pour la commune car situé aux abords du centre du village. Elle permettrait l'aménagement de stationnement et la création d'une aire de camping-cars. Les propriétaires ont fait une offre de cession amiable à la commune au prix de 35 000 €. Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle, l'achat se fera par acte administratif.

Financement du terrain parcelle E23.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le financement de l'achat du terrain de M. et Mme LASPORTES Gérard, situé au lieu-dit "Bacaron", d'une superficie de 29 a 00 ca cadastré n°23 section E est inscrit au budget primitif 2021. La commune a sollicité auprès du Crédit Agricole un emprunt de 35 000 €. Les caractéristiques principales de cet emprunt sont les suivantes :

Montant de l'emprunt : 35 000.00 €

Objet : achat de terrain à aménager

Durée : 20 ans

Périodicité de remboursement : annuelle

Taux proportionnel : 0.86%

Montant de l'échéance constante : 1912.31 €

Frais de dossier : 130 €

Étude de faisabilité du projet d'aménagement des abords de la place d'Artagnan- plan de financement prévisionnel

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'étude de faisabilité pour l'aménagement de différents espaces pour l'accueil et le stationnement des habitants, visiteurs et camping-caristes autour de la place d'Artagnan. Cette étude en cours de réalisation est la continuité du projet de développement culturel, économique et touristique autour de ce personnage emblématique et populaire de d'Artagnan que la commune mène depuis plusieurs années. Le coût total estimatif de ce projet s'élève à environ 658 976.47 €. Madame le Maire propose de solliciter une DETR pour l'obtention d'une subvention mais aussi d'autres partenaires financiers. Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

DEPENSES	
TOTAL ESTIMATION DES TRAVAUX HT	658 976.47 €
RECETTES	
ETAT (DETR)	263 590.59 €
Région	41 250.00 €
Département DDR+	131 795.29 €
Leader	32 500.00 €
SDEG	5 992.94 €
Département (Fonds de concours RD)	6 000.00 €
Photovoltaïques	30 000.00 €
Commune de Lupiac (emprunt)	147 847.65 €
TOTAL RECETTES HT	658 976.47 €

Le Conseil Municipal accepte le plan de financement prévisionnel et autorise Madame le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs.

Tarifs de location local cantine scolaire pour nuitée dans le cadre de colonies de vacances

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de la structure La Ferme Equestre de Lupiac qui cherche un local pour héberger enfants et encadrants des colonies de vacances pendant la période de vacances scolaires. En terme de superficie

le local de la cantine scolaire est adapté à la demande. Le Conseil Municipal décide d'un tarif de 8€/nuitée et par personne et précise qu'une convention d'utilisation du local sera signée pour chaque période.

Demande de Mme Lisa REED pour location salle communale

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la demande de Mme Lisa REED de donner des cours d'anglais aux enfants de l'école de Lupiac. Elle souhaite proposer ces cours collectifs le soir après la classe dans une salle du bâtiment scolaire pour les enfants scolarisés à l'école communale. Le Conseil Municipal approuve cette initiative et propose l'occupation de la salle de musique au tarif de 5€ par semaine. Une convention établira les périodes occupées et modalités.

Devis entretien chemin de randonnée.

Une partie du chemin de randonnée PR au niveau de Saint Jaymes est devenue difficilement praticable. Un devis de la société ESPA pour l'entretien est validé par le Conseil Municipal, coût 200€.

Devis ENEDIS pour raccordement complet du moulin

Suite à la rénovation intérieure du moulin, Faubourg Saint Jacques, et afin de pouvoir l'ouvrir au public il avait été décidé de le raccorder à l'électricité. Madame le Maire présente le devis au Conseil Municipal, coût approximatif de raccordement 1331.28€ TTC.

Il faudra également prévoir les travaux de l'électricien et le Consuel pour attestation de conformité électrique. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ce devis.

SIEBAG : Adhésion de la commune de VIELLA

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le courrier du SIEBAG en date du 30 septembre 2021 pour l'adhésion de la commune de VIELLA à la compétence Assainissement collectif. Considérant que la commune de VIELLA a délibéré le 20/09/2021 pour demander le transfert de l'assainissement collectif au SIEBAG au 01/01/2022. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion de la commune de VIELLA à la compétence assainissement collectif du SIEBAG.

Demande d'un vélo-parc pour les enfants

Madame le Maire rappelle la demande de Madame Lisa REED pour la réalisation d'un vélo-parc derrière l'école, près du paddock. Par email en date du 13 octobre 2021, Madame Lisa REED renouvelle sa demande accompagnée de photos et d'une feuille de signatures.

Après discussion, le Conseil Municipal souhaite demander à la mairie de Vic-Fezensac leur expérience concernant leur installation. Également Madame le Maire souhaite se renseigner en termes de sécurité et d'assurance.

Nomination d'un agent de prévention

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la note du Centre de Gestion 32. Il est rappelé que toute collectivité selon sa taille, désigne au minimum un assistant de prévention. Son rôle, il assiste et conseille l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques professionnels et la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le Conseil Municipal décide de nommer Evelyne LUCCA NOYE comme assistant de prévention et Maryse FOURAGNAN comme référente élue.

Devis vidéo surveillance espace poubelle du stade

Des incivilités sont très régulièrement relevées à l'espace poubelles au stade. Un devis avait été demandé. Le Conseil Municipal ne valide pas ce devis trop couteux de 4435.20 €.

Taxe d'aménagement 2022

Le Conseil Municipal décide de ne pas bouger le taux de la taxe d'aménagement à 1%.

Animation du site Natura 2000 « la Gélise »

Madame le Maire expose le mail du 08/11/2021 de la DTT proposant aux communes de se porter candidate à l'animation du site Natura 2000 de la Gélise.

Le Conseil Municipal décline cette invitation

Questions diverses

- ✓ Madame le Maire informe de la cessation d'activité de la station-service AÏO, la commune se renseigne pour une éventuelle continuité du service.
- ✓ Suite au dernier conseil d'école, des aménagements sont à prévoir dans les classes
- ✓ Demande de révision du four de la salle des fêtes qui ne fonctionne pas.
- ✓ La commune a perçu la somme de 500€ de GROUPAMA pour l'achat du défibrillateur.
- ✓ La commune a répondu favorablement au collectif pour le maintien de l'agence locale GROUPAMA sur la commune d'Aignan.
- ✓ Le Comité Départemental du Tourisme Gersois a programmé une réunion le 30 novembre à Lupiac pour la présentation du réseau Petites Cités de Caractère. L'objet de cette journée est de promouvoir la marque et inviter d'autres communes du département à intégrer le réseau.
- ✓ Demande de Mme VEILL pour le prêt d'une salle communale afin d'exercer son métier en télétravail. La commune ne peut répondre favorablement, il n'y a pas de salle équipée en wifi sécurisé.

- ✓ Incendie à l'appartement au-dessus de la Taverne de d'Artagnan dans la nuit du 21 octobre 2021 : une bombe de peinture a explosé, un début d'incendie a provoqué quelques dégâts. Les pompiers sont intervenus très rapidement.
- ✓ Tournage Arte : l'émission « Invitation au voyage » a diffusé le documentaire « D'Artagnan, dans le Gers » ce 16 novembre 2021. Encore de superbes images de Lupiac et du département, félicitations à Maxime.

Fin de la séance à 22h45.

71 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 décembre 2021 à neuf heures.*
Étaient présents : Mesdames Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.
Formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents et excusés : Simon LABORDE, Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN
Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric CORNU

Décision modificative au BP 2021

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative pour ajouter des crédits au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : + 2000.00 euros. Elle propose les virements suivants :

Fonctionnement	
Dépenses	
6531 Indemnités	+1500 €
6533 Cotisations de retraite	+ 500 €
615221 Bâtiments publics	-2000 €

Questions diverses

- ✓ Remerciement pour l'organisation du marché de Noël qui a eu lieu ce 11 décembre 2021 : L'attraction phare de la journée a été la nouveauté : le traineau du père Noël. Grand merci à Olivier MARTIN et René CORNU pour leur travail dans la réalisation du traineau. Grand merci à Manon GRANDOTTO pour son implication dans cette animation très appréciée des enfants. Grand merci également à toute l'équipe de l'atelier aménagement pour les décors, à Colette LAFFARGUE pour les mounaques, au père Noël, à Suzanne AÏO et également et toutes les personnes qui se sont investies pour la préparation de ce marché.
- ✓ Au vu de la situation actuelle, il est décidé de ne pas organiser les vœux du maire le 08 janvier 2022 comme c'était prévu.

Fin de la séance à 10h00.

72 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 février 2022 à vingt heures et trente minutes.*
Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Simon LABORDE
Formant la majorité des membres en exercice.
Était absent et excusé : Patrick MAGNE donne procuration à Véronique THIEUX LOUIT
Secrétaire de séance : Monsieur Bruno DURIEZ

Approbation des comptes- rendus

Madame le Maire fait lecture des comptes rendus des séances du 18 novembre et 13 décembre 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, ils sont adoptés à l'unanimité.

Transfert de la compétence « Petite enfance, enfance et jeunesse à la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac

Durant l'année 2020, la Caisse d'Allocations Familiales a informé les Maires de la Communauté de communes gestionnaires de services « enfance, jeunesse » ainsi que la Communauté de communes des modifications de leur politique d'accompagnement et de l'évolution des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) en Convention Territoriale Globale (CTG). Pour assurer un partenariat solide et dynamique avec la CAF, la CTG doit être signée non pas avec les communes mais avec la communauté de communes. La CTG en question couvrira la période de 2021 à 2025 (5 ans).

Au regard de ces informations, la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac a donc décidé de lancer la réflexion sur la prise de compétence « Petite enfance, enfance et jeunesse » pour le territoire et a confié au cabinet EXFILO, représenté par Mathieu BLESS, le soin de réaliser un diagnostic technique, financier et social sur les conséquences d'un tel transfert de compétence pour l'EPCI et les communes.

Les éléments clés de ce diagnostic ont été présentés aux maires lors du Conseil Communautaire du 20 octobre 2021 et de la Conférence des Maires du 10 novembre 2021. Il en ressort l'inventaire des services existants en matière de petite enfance, enfance et jeunesse sur le territoire (crèches, garderies périscolaires, relais assistante maternelle, centre de loisirs, lieu d'accueil enfants-parents, centre de loisirs associé au collège, chantiers jeunes...), la mise en évidence de leurs modes de gestion (communale ou associative), la compilation de leurs fréquentations et de leurs coûts.

Le conseil communautaire a délibéré le mercredi 8 décembre 2021 sur le transfert de cette compétence. Il est demandé aux communes de se prononcer.

Le Conseil Municipal accepte le transfert de la compétence « Petite enfance, enfance et jeunesse » à la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac et ainsi la modification des statuts de cette dernière.

Tarif annuel des droits de place des marchés

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 01 juillet 2021 fixant les montants annuels des droits de place des marchés. Les marchés constituent une occupation privative du domaine public donnant lieu au paiement d'une redevance perçue sous la forme de droits de place.

Madame le Maire rappelle les tarifs appliqués depuis la création des marchés à savoir :

15€ pour un emplacement classique et 20€ pour un emplacement avec branchement électrique. Ce tarif est un forfait annuel. Il est évoqué le fait de pouvoir différencier un emplacement simple et un emplacement avec un branchement électrique d'une puissance importante. Après en avoir discuté le Conseil Municipal décide de fixer le droit de place des marchés organisés tout au long de l'année comme suit :

15€ pour un emplacement simple

20€ pour un emplacement avec électricité (simple éclairage)

30€ pour un emplacement avec électricité (restauration et branchement autre que simple éclairage)

Demande de subvention équipement cantine scolaire

Pour information, Madame le Maire explique que dans le cadre de la loi Egalim et avec l'aide du Pays d'Armagnac la commune peut bénéficier d'une enveloppe d'environ 4000€ pour de l'achat d'équipement et matériel.

Hugo DEREYMEZ, chargé de mission au Pays d'Armagnac nous accompagne dans le montage de ce dossier de financement où la subvention peut couvrir 100% de l'investissement.

Document unique évaluations des risques professionnels.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. A ce titre le Centre de Gestion du Gers propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels. Le Conseil Municipal approuve la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels et autorise à faire appel au Centre de Gestion du Gers pour un accompagnement technique sur ce dossier.

Renouvellement du bail commercial de la guinguette du lac.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal son entretien avec M. Laurent NOUGUES et le futur acquéreur du fonds de commerce de la guinguette du lac. Madame le Maire fait lecture du projet de reprise du bail commercial par M. Olivier COHERE. M. NOUGUES et M. COHERE demandent de revoir la durée de ce bail en cours. Madame le Maire a pris attache auprès du service du BINDOC du Centre de Gestion du Gers, pour connaître la procédure : le bail peut faire l'objet d'une résiliation amiable suivie d'un nouveau bail commercial. Ceci permettra de fixer éventuellement de nouvelles conditions et garantira au repreneur le bénéfice d'un nouveau bail de neuf ans. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à résilier et à renouveler le bail commercial avec l'EURL NOUGUES.

Projet d'ombrières solaires photovoltaïques : sélection de la société « Ombrières d'Occitanie »

Le sujet est ajourné car à cette date pas encore assez d'éléments sur ce dossier.

École : sécurisation matériel informatique et besoin de chaises

Suite au vol du matériel informatique dans la nuit du 18 novembre 2021, il est nécessaire de prévoir la sécurisation du matériel. Eva Brau, la directrice demande l'achat de 12 chaises

Le Conseil Municipal décide de prévoir au budget 2022 ces dépenses.

Réparation électrification des cloches de l'église.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réparation des cloches. Depuis quelques mois le tintement des cloches était en panne ainsi que les cadrans horaires. Après la visite de l'entreprise LAUMAILLE, il s'agissait du boîtier de la centrale de commande pour le tintement des cloches et la réceptrice cadran pour le fonctionnement des pendules.

Demande d'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public pour un camion pizza.

Madame le Maire expose la demande de M. BOP Xavier reçue en mairie pour le stationnement d'un camion pizza.

Le Conseil Municipal décide d'attendre des explications complémentaires pour se décider.

Convention mise à disposition bureau d'information touristique.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a une convention de mise à disposition de locaux, avec l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac pour le bureau d'information touristique à Lupiac. Elle rappelle que le regroupement des offices de tourisme du territoire engendre la création d'un Office de Tourisme à l'échelle du Pays d'Armagnac, l'Office de Tourisme Armagnac - d'Artagnan qui verra le jour au 01 juillet 2022.

Aujourd'hui, il est nécessaire de renouveler la convention d'occupation des locaux avec l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac pour 6 mois, puis une prochaine convention sera proposée avec l'OT de Pays en juillet 2022.

Elle relate le fait que sur toutes les autres communes, ces mises à disposition de locaux se font à titre gratuit.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux gratuits avec l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac pour 6 mois et ensuite la convention de mise à disposition avec l'Office de Tourisme Armagnac-d'Artagnan dès juillet 2022.

Saison 2022 baignade au lac de Lacoste

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu deux candidatures pour la surveillance de la baignade cet été. Il est décidé de valider les dates de surveillance de la baignade comme suit : du 14 juillet au 21 août 2022.

Questions diverses

- ✓ Courrier de la Fédération Française d'Équitation qui informe que la Ferme Équestre de Lupiac située sur le territoire de la commune a obtenu plusieurs labels récemment.
- ✓ Courrier de l'Insee informant de la population communale à 318 habitants.
- ✓ Note de l'état pour la compensation au titre des abandons de loyers en faveur d'entreprises lors de la fermeture administrative liée au COVID 19. La commune a perçu à ce titre 329.14€.
- ✓ Courrier du RELAIS pour le point annuel de la collecte des vêtements : Travaux suite à l'installation de la benne au stade.
- ✓ Les travaux de rénovation de l'agence postale et du futur point lecture sont en cours, les dossiers d'aide financière ont été déposés auprès de La Poste.
- ✓ Info : l'équipe de l'émission Secrets d'Histoire de Stéphane BERN sera en repérage le jeudi 3 mars.
- ✓ Problème de dépôts de gravats sauvages près du bâtiment photovoltaïque, il est prévu de le clôturer.
- ✓ Le four de la salle des fêtes a été contrôlé par ETS LOUISE, la pièce ne se trouve plus, le four n'est pas réparable.

Fin de la séance à 22h10.

73

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 mars 2022 à vingt heures et trente minutes.

Étaient présents : Mesdames Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Simon LABORDE, Patrick MAGNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et excusé : Christelle CORNU donne procuration à Frédéric CORNU

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LABORDE

Intervention de M. Hugo DEREYMEZ, chargé de mission du projet alimentaire territorial au Pays d'Armagnac.

Madame le Maire accueille et présente aux membres du Conseil Municipal Hugo DEREYMEZ, chargé de mission au Pays d'Armagnac pour le projet de modernisation et d'agrandissement de la cuisine de la cantine scolaire en cours d'étude. M. DEREYMEZ accompagne la commune à monter ce dossier.

Approbation du compte-rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 24 février 2022, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, il est adopté à l'unanimité.

Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac

Madame le Maire explique que suite à la prise de compétence enfance, enfance et jeunesse par la Communauté de communes d'Artagnan il est demandé d'approuver les nouveaux statuts dans son entièreté et non seulement les articles concernés comme approuvé lors de la réunion du 24 février 2022.

Après lecture, le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts.

Demande de Mme MAYRHOFER et M. DUPRE

Madame le Maire fait lecture du courrier en date du 02 mars 2022 où Mme MAYRHOFER et M. DUPRE sollicitent la commune de Lupiac pour l'achat d'une surface de 20 m² sur la parcelle AB 221 côté Nord placée directement à proximité de leur maison à hauteur du premier étage. Cette surface leur permettrait de créer une terrasse.

Considérant que cette parcelle fait partie de la cour de la Taverne de d'Artagnan il sera nécessaire de demander l'autorisation à la SAS GELUS and Co, signataire du bail commercial en cours. Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre 20 m² au prix de 10€ le m², les frais de géomètre et d'acquisition seront pris en charge par l'acheteur. La parcelle faisant partie du domaine privé de la commune, cette vente n'est pas soumise à enquête publique préalable.

Opération « été jeunes 2022 »

Madame le Maire questionne le Conseil Municipal sur la reconduction de l'opération « été jeunes ». Maryse FOURAGAN se propose de prendre en charge l'accompagnement des jeunes sur ses congés d'été.

Il est décidé de proposer cette année encore l'opération « été jeunes » du 4 au 15 juillet 2022 de 9h à 12h pour les jeunes de 14 à 17 ans sous les mêmes conditions que 2021 (15€ par matinée travaillée et repas de fin de chantier).

Frais de fonctionnement scolaire 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mise en place du recouvrement des frais de fonctionnement scolaire a été faite en 2001 pour la première fois.

Le compte administratif 2021 fait apparaître une dépense globale en section de fonctionnement pour le poste de l'école de 63 461.42 €. A la rentrée 2020, nous avons 37 élèves inscrits à l'école de LUPIAC. Ce qui fait une charge par enfant scolarisé de 1715.17€.

Il est décidé de recouvrir 75 % de la somme, soit de 1286.37 € arrondie à 1287€.

Station-service

Madame le Maire donne compte rendu au Conseil Municipal du rendez-vous avec M. CHIABRANDI le 10 février dernier pour évoquer la possibilité d'implanter une station-service autonome « *CLID express* ».

Le modèle économique pressenti serait un partenariat « privé/public » entre la mairie et le groupe GULF.

Le projet est à l'étude.

Réfection de l'appartement à l'étage de la Taverne de d'Artagnan

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les locataires, M. BLONDEL et Mme FOUORAINE ont quitté le logement appartement au-dessus de la Taverne de d'Artagnan le 08 mars 2022.

Ces derniers avaient demandé un préavis de 1 mois.

Au vu de certains faits, la commune a préféré faire appel à Maître BOUNIOL, huissier de justice, pour établir l'état des lieux de sortie.

M. BLONDEL et Mme FOUORAINE ne se sont pas présentés le 1 mars 2022 lors de l'état des lieux.

Afin de pouvoir proposer de nouveau cet appartement à la location, il est nécessaire d'y faire des travaux.

Point sur le site de Lacoste

En prévision de l'ouverture de la saison au lac de Lacoste, plusieurs travaux sont à prévoir :

- La mise en place des portiques au début du chemin de Lacoste et aux entrées des parkings,
- Nettoyage de la plage et des abords,
- Revoir la signalétique,
- Valider le profil de baignade et la période d'ouverture de baignade auprès de l'ARS.

Le recrutement des surveillants de baignade se finalise, les contrats sont écrits.

Projet passage course cycliste

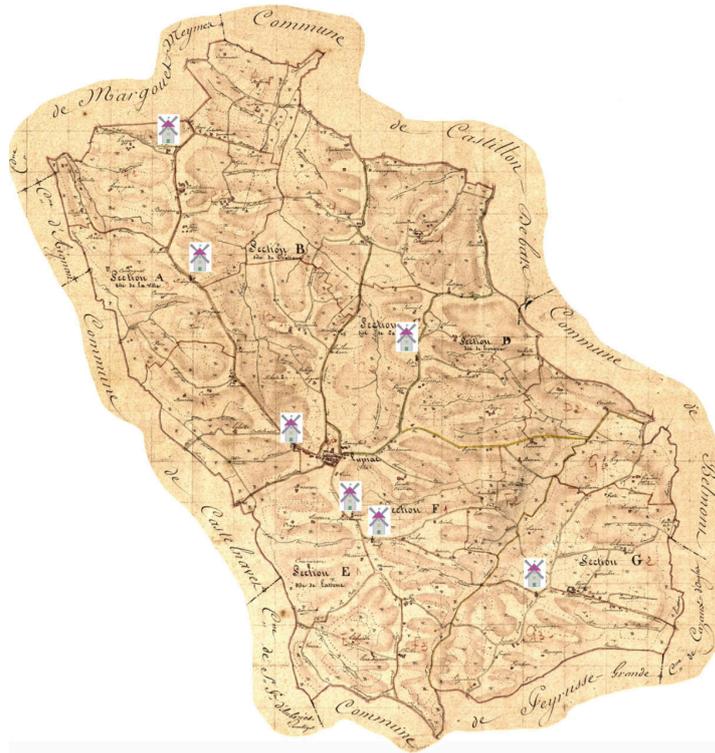
Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Barbara NETO, Maire de Vic-Fezensac sollicite l'aide de la commune de Lupiac dans le cadre du passage de la course cycliste « *Tour d'Occitanie féminin* ». Vic-Fezensac sera ville étape, la commune de Lupiac est sur le tracé de cette course.

Il est décidé de demander plus d'information sur cet événement.

Questions diverses

- ✓ Ponts : suite à la visite d'un technicien de l'APAVE, il est demandé à la commune de limiter le tonnage à 3.5 tonnes sur le pont de Lahitte au niveau de la Douze (pont limitrophe avec la commune de Castelnavet), ainsi que sur le pont de Gignan.
- ✓ Préparation du scrutin des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 : permanence du bureau de vote
- ✓ Prévoir une date en septembre 2022 pour une journée conviviale en remplacement des cérémonies de vœux annulées ces deux dernières années.

LES MOULINS DE LUPIAC



LES MOULINS DE LUPIAC

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, Lupiac comptait 8 moulins en activité :

- 2 à eau : le moulin de Gignan et le moulin de Bordeaux

- 6 à vent : les moulins de Tuco, de Pitre, de Saint-Jaymes, Neuf, de Pillebourse et du Village.

Grace aux recherches de Marcel Aïo, validées et complétées par la Société Archéologique de Vic Fezensac, nous pouvons retracer l'histoire de ces bâtiments dont malheureusement peu subsistent.

Les moulins à eau

Du moulin de Gignan, il ne reste que les pierres de meule délimitant une réserve d'eau. Ce moulin et la maison voisine ont été détruits en 1901. Il était alimenté par un canal d'amenée relié à l'Auzoue. Sa date de construction n'est pas connue ; ses propriétaires furent la famille Ferragut, seigneurs de Gignan et Pujos, dont la fille Frix épouse Joseph de Pardaillan. Leur fils Achille prend la suite, puis le moulin revient à son fils Jules de Pardaillan qui le cède à son fils Léonce de Pardaillan-Gondrin dont la fille Henriette conservera la propriété de Gignan avec son époux de Brézillac. Le propriétaire actuel est M. Hamel.

Parmi les meuniers, citons Baptiste Moulié puis sa femme Jeanne née Dantin aidée d'un ouvrier Jean Laran puis Jean Laffargue en 1866.

Le moulin de Bordeaux a été construit en 1711 sur la Douze. Seuls subsistent quelques pans de murs. Bâtiment assez vaste, il était accompagné de la maison du meunier et de dépendances. A l'origine il appartient à Mathieu Labric de la Hitte dont la fille Marie-Josèphe épouse Jean-François de Lamothe d'Yzaut qui devient propriétaire. La première matrice cadastrale de Lupiac, établie en 1831, nous apprend qu'à cette date le propriétaire du moulin est Louis de Lamothe-d'Yzaut puis son fils le baron Louis de Lamothe d'Yzaut en 1860. En 1893 le moulin est vendu à Jean-Marie Dastugue, meunier, puis la famille Fouragnan en devient propriétaire.

De nombreux meuniers se sont succédés ; citons Fris Bonnet, François Denuse, Jean Clajac, Jean Couergou, François Concaré...

Les moulins à vent

Le moulin de Tuco : situé sur les terres du château de « Castelmaure » ce moulin est en ruines. La date de 1640 est gravée sur le linteau cassé de la porte sud. Probablement construit par la famille de Bats de Castelmor au sein de laquelle il restera durant plusieurs générations. Il appartient maintenant à la famille Rispat.

Le moulin de Pitre : il n'en reste rien, non plus que de la maison qui lui était voisine. La date de sa construction est inconnue mais le premier meunier connu est Vital Claverie de 1812 à 1815. En 1831 le moulin et la maison appartiennent à Jean Clarac puis à Frix Laffargue en 1837 et à Joseph Laffargue en 1849. En 1856 Jean Saint Jannet en devient propriétaire puis son fils François prend la relève. Dans les années 1880 le moulin n'est plus utilisé et devient maison vendue en 1893 à Albert Lasserre-Dilhon qui la revend à Xavier Montaignan en 1897. Déclarée démolie en 1901, elle a été reconstruite de l'autre côté de la route. Son propriétaire actuel est Maxime Fillos.

Le moulin de Saint-Jaymes : on trouve la trace de ce moulin dès 1645 en tant que propriété de Marc Antoine de Lavardac, seigneur de Saint Jaymes. Il a appartenu, entre autres, à Xavier de Mau, chevalier de Saint Louis, également propriétaire du Château du Bédât à Aignan, puis au comte Dubouzet (de Condom) en 1834 pour revenir à Catherine de Pratiferré de Mau de 1847 à 1868. Devenu propriété de la famille Lasserre, c'est Louis Lasserre qui déclare le passer en maison en 1881 car il ne fonctionne plus. Et cette maison continue à changer de main : en 1893 Frix Meillon qui s'associe à Jean Dantin en 1894. Les derniers propriétaires sont Olivier de Kermel puis actuellement M. et Mme Roberts qui le proposent en gîte.

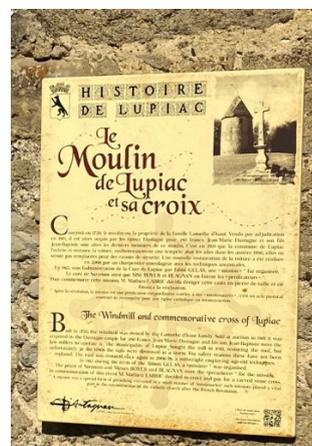
Quelques meuniers : Jean Dantin en 1798, Frix Dantin étant garçon meunier, Jean-Pierre Beth garçon meunier en 1821, Jean Bacqué en l'an XII, puis de nouveau les Dantin : Bernard de 1846 à 1856, Pierre en 1861, et enfin Jean Salles en 1866 suivi par Cazeliu en 1872.

Le moulin neuf : il ne reste rien de ce moulin qui était situé à la jonction de la D 102 et du chemin de Pujos et qui a donné son nom au lieu-dit Le Moulin. Il était accompagné d'une maison détruite dans les années 1970. Si sa date de construction est inconnue, on sait que vers 1812 ce moulin appartenait aux successeurs des comtes de Montagut, dont Rose de Biensan, épouse de Louis Salobert qui fut maire de Lupiac. En 1833 le moulin est propriété des Lasserre-Dilhon qui le gardent une cinquantaine d'années avant de le vendre à leur meunier Antoine Gay. Ce dernier retire les ailes et les mécanismes en 1882 et transforme le moulin en une maison qui sera détruite l'année suivante.

Le moulin de Pillebourse : entièrement détruit, situé au lieu-dit Pillebourse, environ 200 mètres le séparait du moulin neuf. S'il était en activité dans les années 1630, on ne connaît pas la date de sa construction mais on sait qu'il était l'une des propriétés des comtes de Montagut et qu'en 1831 il appartenait à Bernard Gay, mari de Françoise Clajac née dans une autre famille de meuniers de Lupiac. En 1863 le moulin avait cessé son activité et Bernard Gay en déclare la démolition mais se contente de le transformer en maison qui sera achetée en 1865 par Jean-Marie Cabiran qui la revendra en 1870 à Pierre Nux, charbonnier. Elle sera détruite par un incendie en 1904. Les meuniers connus sont Yvan Sansot en 1634 et Paul Darroux en 1780.

Compte tenu de leur proximité, on peut penser que la famille de meuniers Gay a exercé son métier simultanément dans ces deux moulins.

Le moulin du village : très probablement érigé en 1726 il appartenait au sieur Mathieu Labric de la Hitte qui possédait l'hôtel particulier du village actuelle Mairie. Marie-Josèphe de Labric en se mariant à Jean-François de Lamothe d'Izaut lui apporte le moulin. En 1831 Louis de Lamothe d'Izaut possède également le moulin à eau de Bordeaux. En 1860 ces deux moulins reviennent à son fils le baron Louis de Lamothe d'Izaut puis, en 1884 à la veuve Ernest de Lamothe d'Izaut. En 1893 les deux moulins seront vendus par adjudication au meunier Jean-Marie Dastugues pour la somme de 480 francs. Jean Dastugues, son fils, fut le dernier meunier car il arrêta son activité vers 1908. La commune de Lupiac acheta le moulin en 1910.



Sans entretien, le moulin se dégrade ; les ailes ont été abattues par une tempête dans les années 1980 et le mécanisme intérieur a presque entièrement disparu. Seule la toiture a été restaurée en 1975 puis de nouveau en 2006.

Cependant ce moulin va revivre. Sur une idée de réaménagement de Maxime Fillos, l'équipe des bénévoles de l'atelier aménagement-décoration de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan pilotée par René Cornu transforme cet édifice en lieu d'exposition qui ouvrira au public.

Merci à toute l'équipe



LEGENDE DE LA PHOTO DES BENEVOLES AU MOULIN EN PREMIERE DE COUVERTURE

*De gauche à droite ;
Maxime FILLOS, concepteur de l'aménagement,
Marc LAFARGUE, Bernard CHAPPE, René
CORNU, responsable des travaux, Olivier MARTIN,
Guy BAUDE, Alain MINEZ, Marcel AIO, Jean-
Marie GRIVAZ.
Marie-France LEPOUTRE, cantinière, Emmy
DELPEH-FILLOS, nettoyage.
Absents ce jour-là : Alain HELLEGOUARCH, Jean-
Pierre MOLE.*



NOUVEAU A LUPIAC

e-Vélo Gers – Vélos à Assistance Électrique



Vous avez peut-être déjà croisé les vélos costauds d'e-Vélo Gers sur nos routes ou chemins cet hiver. Depuis son domicile à Pujos, Bakhytgul ("B") Fitch a commencé à louer ses VAE (Vélos à Assistance Électrique) au printemps 2021 pour promouvoir un tourisme local à la fois lent et durable.

En mars 2022, la SAS e-Vélo Gers a vu le jour et la flotte de VAE s'est agrandie. Désormais B est associée à 7 partenaires alentour afin de proposer un réseau de prestataires de location et d'éviter de parcourir de longues distances pour récupérer un vélo. "e-Vélo Gers se voit comme catalyseur de Slow Tourisme" dit B.

Les VAE permettent à tous les âges d'explorer la région avec ses nombreuses collines, ses petites ruelles, ses villages fortifiés et ses beaux paysages avec une très faible empreinte carbone par rapport à la voiture.

À ce jour, le client le plus âgé avait 84 ans mais e-Vélo Gers s'adresse à tous les âges. Les VAE proposés sont des 'fat bikes', avec un centre de gravité bas, et des sièges pour enfants (jusqu'à 22 kg) sont également disponibles.

Les habitants de Lupiac et Belmont bénéficient d'une réduction de 10 % sur les tarifs de location indiqués en 2022. Avec son mari Adam, B a aussi mis à disposition gratuitement sur Visorando © les détails de plus de 500 km d'itinéraires cyclables débutants sur notre commune, voir www.evelogers.com.

Un programme hebdomadaire de balades accompagnées et non accompagnées débutera à partir de la mi-mai (tous les jeudis et dimanches) et se poursuivra jusqu'à la fin octobre. Consultez le site web ou e-Vélo Gers sur Facebook© pour les événements à venir.

Pour plus d'information contactez B. Fitch par téléphone : 06 10 45 56 38 ou mail : info@evelogers.com. Pour l'instant le site web est uniquement en anglais mais le français ne va pas tarder !

L'Auberge de d'Artagnan / bar associatif et La table de l'O / snack

Stéphanie, assistante ressources humaines et Loïc, ex-cadre informatique dans l'industrie automobile, ont redonné vie à l'Auberge d'Artagnan. Voulant tous les deux changer de vie, en quittant leur nord natal, afin de retrouver une vie de famille et retourner à des valeurs humaines, ils ont fait l'acquisition de l'Auberge de d'Artagnan en juillet 2021.

Pourquoi Lupiac ? Cherchant à acquérir entre la mer et les montagnes, la route fut longue avant de trouver cette bâtisse autrefois tenue par Josette Ribeiro. Après deux ans de recherche, l'Auberge de d'Artagnan les a convaincu, dès les premiers pas dans le village. L'objectif initial étant de mettre en place une maison d'hôtes et un gîte au cœur de Lupiac.

Afin de redonner à Lupiac et ses environs un lieu de vie et d'échanges, comme vécu lors des marchés nocturnes estivaux, leur choix a été d'ouvrir l'**Auberge de d'Artagnan** / bar associatif : lieu d'échanges culturels et de fête.

Par la suite, ils ont souhaité faire découvrir au sein du Gers, le goût de la frite traditionnelle, en ouvrant un service de vente à emporter : **la table de l'O** / snack.

Stéphanie Puch et Loïc Kujawa



La table de l'O
Snack - Friterie

Horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermé	12h30 - 13h30				
Fermé	19h30 - 20h30	19h30 - 20h30	19h30 - 20h30	19h30 - 21h	19h30 - 21h

rue des mousquetaires - 322

LE COIN DES BREVES

La famille de Françoise AURENSAN a souhaité fêter ses 100 ans à LUPIAC.
Article et photo de La Dépêche

Françoise Aurensan a fêté ses 100 printemps



La famille réunie autour de son aïeule, Françoise Aurensan, pour la photo souvenir prise pour ses 100 ans. / Photo DDM, G. C.

Françoise Aurensan, entourée de ses enfants, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants a fêté ses 100 ans, samedi à Lupiac. Françoise (Marie-Jeanne pour l'état civil) est née le 16 septembre 1921, à Tunis. Elle a vécu son enfance et sa jeunesse à Lupiac, chez ses parents, Jean-Louis et Constance Aurensan à Laspeyères. En 1938, elle a épousé Jean Fourquet, lui aussi de Lupiac, fils d'Alban et Jeanne Fourquet. Ils ont vécu essentiellement à Cazaux en Gironde.

Jean était militaire de carrière, il était dans l'aviation. Ils ont eu 7 enfants. Ils ont pris leur retraite à Vic-Fezensac, où Françoise réside toujours. Jean, son époux est décédé en 2006, après pas moins de 68 ans de vie commune. Ils ont eu une vie bien remplie et pleine de bonheurs, dont celui d'avoir sept enfants qui leur ont donné 20 petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants, et pour l'instant 2 arrière-arrière-petits-enfants ». Tous souhaitent un bon anniversaire à Françoise Aurensan.

UNE DE NOS PLUS FIDÈLES LECTRICES

« La Dépêche du Midi » souhaite un bon anniversaire à Françoise Aurensan, que notre correspondant a photographiée à son domicile. Notre fidèle lectrice reçoit chaque matin, son quotidien préféré qu'elle lit comme à son habitude en prenant son petit-déjeuner. / Photo DDM, G. C.



L'expo photo "Révélonos notre Astarac" en itinérance

Cette exposition fut la suite logique du concours photographique organisé l'été 2021 auprès du grand public pour mettre à l'honneur l'Astarac et ses richesses.

L'objectif du concours était de faire découvrir le territoire de l'Astarac à travers le regard esthétique et vivant de ses habitants et de ses visiteurs autour de 5 thèmes : « La faune et la flore », « Les paysages », « Les villages et le bâti », « La vie en Astarac » et « L'insolite ».

Ce sont au total près de 400 clichés qui ont été reçus. L'inauguration a permis de remettre leurs prix aux lauréats, auteurs des 18 photos gagnantes du concours, une impression grand format de leur photographie.

Cette exposition itinérante s'installa dans différentes communes de l'Astarac tout au long de l'été et de l'automne et nous avons eu le plaisir de l'accueillir à Lupiac en octobre.



Blegny - Maastricht

Marjorie LABORDE, Alina GOEBEL, Véronique THIEUX LOUIT et Maxime FILLOS sont allés en Belgique dans le cadre de la préparation d'un **week-end D'Artagnan à Blegny Mine en octobre 2022** avec une délégation de la Communauté de Communes du Bas Armagnac et de son Président Vincent GOUANELLE. Ce fut l'occasion d'aller sur **les traces de d'Artagnan** en Basse-Meuse, Belgique et dans la région de Maastricht, Pays Bas.



La délégation a été accueillie par Marc BOLLAND, Bourgmestre de Blegny et Président de Blegny-Mine pour une réunion de travail le samedi matin. Pascal VALETTE, Président de l'ASBL Comté de Dalhem nous a présenté la **Genèse du week-end D'Artagnan 2022** en Belgique. Il y a eu une présentation du **projet de la route d'Artagnan** et de sa reconnaissance européenne par Alain LIBEROS, Président de la route européenne d'Artagnan et son vice-président Eric DYKMANS, attaché à la Commune d'Oupeye. Jean-Pierre LENSEN, archéologue et conservateur honoraire du musée de Visé a rappelé le contexte historique dans la région de la Basse-Meuse et du Pays de Herve avec Anne ZINNEN, Directrice de la Maison du Tourisme du Pays de Herve. Le Programme du week-end d'Artagnan 2022 fut présenté par Jacques CRUL, Directeur de Blegny-Mine. Après un moment d'échanges avec les Gersois, Camille OOSTWEZEL fit une présentation de la **Compagnie des Mousquetaires des Pays-Bas**, des festivités du 350^{ème} anniversaire à Maastricht en 2023 et du spectacle son et lumière qui sera inauguré à Visé en 2022.



Situé entre Liège et Maastricht, Blegny-Mine est **une des quatre authentiques mines de charbon d'Europe** dont les galeries souterraines sont encore accessibles aux visiteurs via le puits d'origine. Le site minier de Blegny-Mine est reconnu depuis juillet 2012 comme **Patrimoine mondial de l'Unesco**. La casaque est maintenant exposée sur le site.

150 000 visiteurs à l'année

Incendie à l'appartement de la Taverne de d'Artagnan – 22 octobre 2021



Dans la nuit il y a eu un début d'incendie dans le grenier au-dessus de la Taverne d'Artagnan. Un branchement électrique non conforme réalisé par le locataire de l'appartement en était à l'origine. Heureusement une bombe de peinture posée à proximité du départ de l'incendie a réveillé les occupants et le feu a pu être éteint rapidement et n'a pas causé trop de dégâts.

Invitation au voyage – passage sur Arte



Notre village est largement à l'honneur dans cette émission télé.

<https://www.arte.tv/fr/videos/106460-003-A/dans-le-gers-un-pour-tous-tous-derriere-d-artagnan/>

Cérémonie du 11 novembre 2021



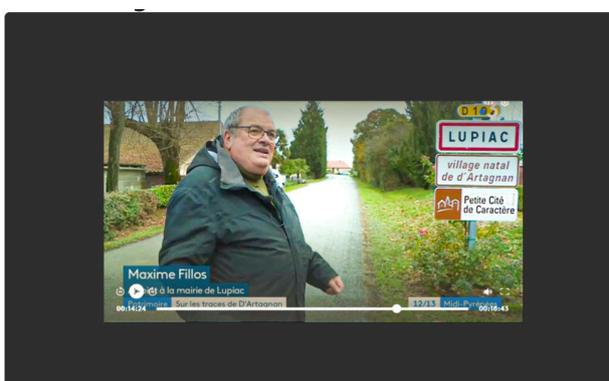
La traditionnelle cérémonie du 11 novembre 2021 commémorant la fin de la première guerre mondiale a commencé par une cérémonie de recueillement en l'église préparée par Marcel Aïo avec la chorale et l'harmonie Lupiacoise.

Ensuite, au pied du monument aux morts, Véronique Thieux Louit a lu le message ministériel adressé à tous les Maires de France. A ses côtés se tenaient Robert Paché, Maire de St Pierre d'Aubezies, André Turon, président du comité cantonal de la FNACA, Jean-Jacques Capmartin et Gaston Ribeiro, porte-drapeaux. Après l'appel aux morts et la minute de silence a eu lieu le dépôt de gerbe. La Marseillaise interprétée par l'harmonie a clos cette cérémonie.

Petite cité de caractère – réunion avec le CDT



A l'initiative du Comité Départemental du Tourisme (CDT) s'est tenue dans la salle des fêtes de Lupiac le mardi 30 novembre, une réunion animée par Messieurs Mazurier et Le Floch, respectivement Directeur national et Directeur de la région Occitanie du label « Petites Cités de Caractère ». Sept communes gersoises semblant avoir les critères requis pour une candidature au label étaient représentées : La Romieu, Lavardens, Lectoure, Lombez, Marciac, Montréal du Gers et Saint Clar. De nombreux organismes avaient souhaité participer à cette réunion : la Chambre des Métiers, le PETR du pays d'Armagnac, les Offices du Tourisme de Nogaro et du Savès, le Service Tourisme du Conseil Départemental du Gers, l'UDAP 32 et le CAUE 32. Après le mot d'accueil de Madame Thieux Louit, Monsieur Pereira, Directeur du Comité Départemental du Tourisme a ouvert la réunion en présentant les nombreux avantages offerts par le label « Petites Cités de Caractère », puis tour à tour, Messieurs Le Floch et Mazurier ont développé les critères à remplir pour poser une candidature. Puis une séance de questions/réponses a permis à chacun de se faire préciser les points intéressant les communes présentes. Pour clore la réunion, Madame Thieux-Louit, Maire de Lupiac, a fait part de son expérience en tant que première commune labellisée dans le Gers. Les participants ont été invités à une rapide visite de Lupiac et en particulier du moulin à vent restauré par les bénévoles de l'association « D'Artagnan chez d'Artagnan » aux fins d'accueillir des expositions ouvertes au public dès le printemps 2022. Madame Barbara Neto, en sa qualité de Présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, nous a fait le plaisir d'accompagner Madame Thieux-Louit et Monsieur Le Floch pour l'inauguration officielle des panneaux « Petite Cité de Caractère » installés aux entrées du village.



Visite de FR3 à Lupiac, « Petite ville de caractère »

Suite à cette réunion, la commune de Lupiac a été mise à l'honneur dans le journal régional de F3 Midi-Pyrénées, pour son homologation Petite Cité de Caractère. Le sujet commence à la 14ème minute.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/jt-1213-midi-pyrenees>

Marché de Noël

Le 11 décembre 2021 les habitants de Lupiac et alentours ont pu faire le plein de cadeaux de Noël auprès d'une trentaine de stands d'artisanat et de nourriture. En complément de ce marché sympathique s'est déroulé tout un après-midi festif, avec des activités gratuites.

Les Moulins des Marionnettes de Vic Fezensac ont joué un spectacle pour les enfants pendant que l'Escape Game "La Route d'Artagnan" se passait pour les jeunes et moins jeunes à la mairie.

Sur une place égayée de l'incontournable arbre de Noël et d'une crèche peuplée de mounaques miniatures fabriquées par l'atelier de couture, le Père Noël distribuait des bonbons. Au plus grand bonheur des enfants ce dernier était venu avec son nouveau traineau de fabrication plus que locale tiré par un poney de La Ferme Équestre de Lupiac.

Plus tard dans l'après-midi L'Harmonie Junior jouait de la musique et La Horde Lupiacoise du théâtre de rue sur la place, suivi d'un concert vocal d'Anne-Marie, Isabelle et Lucie dans l'église.

Pour clore les animations, Les Lames Lupiacoises ont joué leur spectacle "Une nuit au musée" devant un public enthousiaste à la salle des fêtes.

Merci à toutes et à tous qui ont contribué au succès de l'événement.



Le « Raid 4L TROPHY » - 15 janvier 2022



Invitées dans le Gers par leur principal sponsor, un auscitain, Sara et Estelle sont venues d'Aix en Provence pour effectuer un parcours sur nos routes, bonne occasion de tester les qualités d'endurance de leur 4L avec laquelle elles vont participer au 4L Trophy : 6000 km de pistes marocaines à effectuer en 10 jours ! Elles ont clos leur périple à Lupiac où elles ont été reçues, avec leur sponsor, par Véronique Thieux Louit, des membres du Conseil Municipal, et les Lames Lupiacaises qui leur ont offert un spectacle d'escrime artistique. Pour la traditionnelle photo au pied de la statue de d'Artagnan, Sara et Estelle ont revêtu les casaques réalisées pour nos couturières.

Feu de poubelles - 18 janvier 2022



Deux containers de poubelle jaune ont pris feu au petit matin à Cahuzère. L'une d'elle était au milieu de la route départementale, à 20 mètres de son emplacement habituel. Elles ont brûlé entièrement. Cet incendie reste inexplicable !



16 mars 2022 Stéphane BERN à LUPIAC



Weekend ST MONT 25-27 mars

Le village a été animé dans le cadre du Saint Mont Vignoble en Fête tout le long du weekend débutant d'une soirée tapas et musique le vendredi.

Le samedi matin le Rando Bazian a mené une randonnée pédestre de 10 kms sur un ciel élément. Le dimanche le club de randonnée de Nogaro et la Pédale Castillonnaise ont pris le relai avec une rando pédestre et une de VTT, cette dernière ponctuée de pauses dégustation à Aignan, au Château de Sabazan et au Château Saint Go.

Sur la Place d'Artagnan les vigneron des Producteurs Plaimont ont installé un grand chapiteau pour la traditionnelle dégustation et vente de vins de Saint Mont en tout confort. Autour du chapiteau se tenait un marché gourmand de producteurs et d'artisanat. L'entreprise Lupiacoise e-Vélo Gers exposait ses vélos à assistance électrique aux curieux et l'artisan Belmontais en bois et en vannerie Ben des Bois expliquait ses techniques avec passion.

Les jeunes vigneron de St Mont ont proposé un goûteux menu de produits locaux dans la salle des fêtes le samedi et le dimanche avec une forte fréquentation sur les deux jours.

Côté culturel le musée d'Artagnan a lancé sa saison 2022 et l'exposition << Anne-Charlotte : Madame d'Artagnan >> sous les arceaux de la place a été inaugurée. Nos visiteurs ont pu profiter d'une visite commentée du village et de la présence des membres de la Compagnie de Gascogne avec tirs aux mousquets, présentation de la vie des mousquetaires, et déambulation costumée.

Le dimanche à midi M. François Mangenot, co-Président de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan a dévoilé l'affiche du Festival d'Artagnan des 13 et 14 août 2022 en présence de M. Joël Boueilh, Président des Producteurs Plaimont, et de Mme Véronique Thieux-Louit, Maire de Lupiac.



JOEL DASTE – THOMAS PESQUET

Joël Daste est intervenu à l'école pour :

- répondre aux questions des enfants et leur expliquer la mission de Thomas Pesquet
- fabriquer des fusées à eau lancées depuis le terrain de rugby avec invitation des parents

Intervention de Joël accompagné de Marcel Aïo pour un échange intergénération.

Rédaction d'une lettre à Thomas Pesquet et envoi de nombreux dessins sur le thème de l'espace.

Réponse de Thomas Pesquet avec cadeaux (poster dédicacé, auto-collants, pin's...).

Sortie scolaire de fin d'année à la Cité de l'Espace à Toulouse.



MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.

mairie@lupiac.fr - 05 62 09 26 13 - www.lupiac.fr

Retrouvez nos vidéos sur www.youtube-mairie de Lupiac créé par Jean Mary Lefebvre

DEFIBRILLATEUR

Notre commune est équipée d'un défibrillateur automatique externe (DEA), il est placé sous le porche de la mairie. Avec l'assistance de cet appareil, il est possible de prodiguer les gestes de premiers secours à la victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Des sessions de formation ont déjà été organisées en 2016. Si d'autres personnes sont intéressées, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) va organiser des séances de formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur, destinées aux élus, aux agents de collectivités, aux associations, ainsi qu'à toute personne intéressée. Afin d'organiser au mieux ce temps de formation, il est nécessaire de s'inscrire par retour de mail auprès d'Évelyne à l'agence postale communale : agencepostale@lupiac.fr ou par téléphone au 05.62.09.26.00. En fonction du nombre d'inscrits, la date retenue pour cette formation sera ensuite communiquée.

RESTEZ INFORMÉS SUR www.lupiac.fr

ASSEMBLEE NATIONALE – ROUTE EUROPEENNE

Le 1er décembre 2021, l'Association Européenne de la Route d'Artagnan a eu l'honneur de rencontrer les élus représentant les départements et régions traversés par la Route Européenne d'Artagnan, lors d'une réunion à l'Assemblée Nationale sur l'invitation de Jean-René Cazeneuve, Député du Gers.

Un ordre du jour très complet, mettant l'accent sur la mise en tourisme et la valorisation de la route, a permis à divers acteurs du tourisme et de la culture d'intervenir.

Philippe Belaval - Président du Centre des Monuments Nationaux a parlé de son rapport sur sa mission confiée par le Premier Ministre sur le potentiel d'attractivité de la figure de d'Artagnan et du corps des Mousquetaires.

En fin de réunion Bruno Favel et Stefano Dominioni, représentants du Conseil de l'Europe, ont pu remettre au Président, Alain Libéros le certificat "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe" pour l'AERA.

Véronique THIEUX LOUIT et Antoine GUICHARD représentaient Lupiac à cette réunion.



GOUDRONNAGE 25 octobre 2021



Grâce à de bons résultats de l'exercice 2020, nous avons pu dégager une part conséquente pour le budget voirie 2021. Ainsi à l'automne, nous avons refait entièrement 1600 mètres de nos routes communales. L'entreprise retenue, CMTP, a effectué des travaux de reprofilage et une finition bicouche afin de garantir une pérennité de ces portions de route. Le secteur de Pujos a été choisi par l'urgence de l'état de la chaussée qui se dégradait plus rapidement qu'ailleurs.

Cette même société nous a épargné la « corvée goudron » grâce à un camion automatisé pour le colmatage au cas par cas des nids de poules sur le reste de la voirie.

Cependant le Conseil Municipal désire renouveler l'opération avec la goudronneuse cette année.

Il nous faut trouver des bénévoles. Vous pouvez déposer vos candidatures en mairie au 05.62.09.26.13 ou au 06.60.56.15.89.

LE RELAIS

Au printemps, l'an dernier a été installée dans l'espace containers du stade une colonne « Le Relais » destinée à recevoir les vêtements dont vous souhaitez vous séparer. En 2021 c'est presque 1,5 tonne de textiles que les Lupiacois ont fourni à la filiale bigourdane de la SCOP (Société Coopérative et Participative) Le Relais. Grâce à ce geste simple, les 60 emplois de « Le Relais » à Vic en Bigorre sont confortés et plus de 20 nouveaux emplois sont envisagés à court ou moyen terme. Vos textiles sont triés, vérifiés puis réemployés dans les friperies « Ding Fring » lorsqu'ils sont en bon état, sinon recyclés en chiffons ou utilisés pour la fabrication d'isolant thermique. En donnant vos textiles usagés vous participez à la réduction des déchets et contribuez efficacement à la réinsertion de personnes en difficulté qui trouvent en emploi facilitant leur réinsertion dans la société.

FERME EQUESTRE DE LUPIAC

Une nouvelle distinction pour la Ferme Equestre de Marion Grandotto Biettoli ! Un audit effectué par la Fédération Française d'Équitation portant sur des critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil, les aménagements et les activités proposées a rendu le verdict suivant :

Label d'activité Cheval Club de France,

Label d'activité Poney Club de France,

Cheval Étape Hébergement Extérieur,

Bien-être animal.

Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par la Ferme Équestre de Lupiac, y compris pour les projets éducatifs ou sportifs.

Toutes nos félicitations à Manon !

VIC ACCUEIL

Le 9 mars nous avons reçu en Mairie Françoise CARBOUE, directrice du CENTRE SOCIAL VIC-ACCUEIL et la Présidente, Chantal LARREY. Les services de VIC ACCUEIL sont à votre disposition.

Le Centre Social Vic-Accueil est un foyer d'initiatives porté par des habitants.

Une équipe de salariés et de bénévoles s'implique au quotidien pour vous accueillir.



Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi
9H-12H / 13H30-17H30
Fermé le lundi matin

CENTRE SOCIAL VIC-ACCUEIL
13 RUE JEAN JAURES - 32190 VIC-FEZENSAC
☎ 05 62 64 41 16 / contact@vic-accueil.fr
www.vic-accueil.fr

ensemble

solidarité



partage

CENTRE SOCIAL VIC-ACCUEIL



Petite Enfance

Relais Petite Enfance "Cabriole"

Service de proximité pour les parents, les enfants, les assistantes maternelles et les futurs candidats à l'agrément. Lieu d'accueil et d'informations du territoire.

Rue du Stade - VIC-FEZENSAC
tel : 05.62.06.50.72 / 06 58 05 75 99
rpe@vic-accueil.fr

Enfance

Accueil de Loisirs

Lieu destiné aux enfants de la scolarisation à 14 ans. Accès aux loisirs pour tous dans un cadre sécurisant et ludique les mercredis et vacances.

Rue du Stade - VIC-FEZENSAC
tel : 05.62.06.50.72 / 06 58 05 69 89
accueildeloisirs@vic-accueil.fr

Ados

CLAC centre de loisirs ados

Espace de loisirs destiné aux jeunes. Ouvert les mercredis au foyer du collège Gabriel SEAILLES entre 13h et 19h.

Service Jeunes

- *Chantiers d'été destiné aux 14-17 ans encadrés par un animateur qualifié.
 - *Accompagnement projets des jeunes
 - *Rdv Vacances, temps de loisirs/ 11-14 ans
 - *After Ados: Temps loisirs/ 14-17ans
- tel : 05.62.64.41.16 / 06.66.30.18.06
jeunesse@vic-accueil.fr

Espaces solidaires

Épicerie Solidaire "EPISOL"

L'épicerie solidaire est un espace aménagé en libre-service apportant une aide alimentaire et un accompagnement collectif aux personnes habitants la communauté des communes Artagnan en Fezensac.

Vestiaire Solidaire "VETISOL"

Ouvert à TOUS, Vetisol est un lieu où donner et acheter à bas prix vêtements, chaussures, linge de maison, puériculture, jeux, livres ...les mardis 9h30 à 11h30 et mercredis 14h à 16h

CENTRE SOCIAL VIC-ACCUEIL

contact@vic-accueil.fr

Adultes

Ateliers / sorties

- animés par des bénévoles ou des professionnels dans le but de créer du lien social et de partager vos savoirs-faire:
- créatifs (programme sur site internet)
 - accès au numérique
 - cuisine / activités physiques
 - linguistiques (français, anglais)
 - ...et plus selon vos demandes.

Habitants

Initiatives Habitants

A l'écoute de vos projets, nous vous accompagnons dans leur mise en place sur le territoire. Devenez acteur de la vie locale !

En Familles

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Mercredi matin de 9h à 12h pour les enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges

tel 05.62.64.41.16 / 06 58 05 75 99
laep@vic-accueil.fr

Actions Collectives Familles

Temps d'activités parents-enfants, de sorties, d'aide au départ vacances et de soutien à la fonction parentale

Tel 05 62 64 41 16
referentefamille@vic-accueil.fr

SERVICES et COMMERCES

- **GARAGE AIO : Mécanique automobile - Gaz - Journaux -**
Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 - 05 62 09 26 29
- **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h - 05 62 09 26 00
- **L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirtterie, souvenirs, personnalisation textile**
Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70
Ouvert de janvier à février : sur rendez-vous, de mars à juin et de septembre à décembre : Le lundi - mardi - jeudi - vendredi 10h - 12h30 et 14h -15h30 Samedi 10h - 12h30 et 14h 18h
En Juillet/ Août : Lundi mardi mercredi jeudi vendredi et samedi 10h-19h et le dimanche 14h 17h.
- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**
Facebook : la guinguette du lac – Olivier COHERE : 05 62 03 84 29
Ouvert de mi-mai à septembre - Fermé le lundi
- **LA TAVERNE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) - produits de terroir** 05 62 69 53 54
- **PIZZA** le vendredi soir à partir de 18 h 30
- **Lundi** : fermé sauf en juin, juillet et août
- **Mardi au dimanche** : ouvert de 8h -14h
- **Restaurant ouvert le vendredi et samedi soir de 19 H à 21 H**
- **LA TABLE DE L'O - AU CH'TI BURGER - Snack - Friterie - Burgers**
https://www.facebook.com/Snack-Lupiac-Au-chti-burger-109329368522051/?ref=page_internal
Ouvert midi et soir (fermé le jeudi) : 07 83 82 40 37
- **SAS E-VELO GERS – Location de Vélo à Assistance Électrique**
Tous les jours sauf le mardi : 06 10 45 56 38
www.evelogers.com

ASSOCIATIONS

D'Artagnan chez d'Artagnan

<https://dartagnanchezdartagnan.org>

<http://instagram.com/dartagnanchezdartagnan/>

<https://www.facebook.com/Dartagnan-chez-Dartagnan-513244582213096>

ETAT CIVIL du 1 octobre 2021 au 31 mars 2022

Parrainage civil

William, Dany, Aron FOURDRAINE BLONDEL
né à AUCH le 12 août 2021

le 9 octobre 2021



Inhumation

Monsieur Didier, Emile DUFFOUR,
né le 23 mai 1929 à LUPIAC survenu le 12 octobre 2021 à VIC FEZENAC

Madame Odette, Louise, Roselva CUEILLENS,
née VÈRGÈS, née le 02 septembre 1938 à PRENERON survenue le 11 novembre 2021 à VIC-FEZENSAC

Madame Josette, Henriette, Françoise DUBOS,
née le 10 avril 1932 à LUPIAC survenue le 22 décembre 2021 à VIC-FEZENSAC

Monsieur Roger Hugues ANCELIN,
née le 13 août 1930 à PARIS survenu le 12 janvier 2019, à CHARTRES

Madame Francine Aurélie GARCES, veuve ANCELIN,
née le 20 octobre 1929 à LUPIAC survenue le 14 janvier 2022 à FONTAINE-LE-COMTE

Madame Antoinette, Marcelle, Louise GELAS veuve DE LONGUEVERGNES,
née le 28 décembre 1926 à SAINT-ETIENNE survenue le 02 février 2022 à TOULOUSE

Madame Élisabeth BEYRIES,
née le 18 octobre 1964 à MANCIET survenue le 09 février 2022 à TARBES

ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

ALIAS Christine *sculptrice / portraitiste* :06.82.11.79.80 christinealias32.wixsite
BEYRIES Sacha, entretien, espaces verts, aménagement extérieur, bricolage 06.75.39.32.84 sachabeyries@outlook.fr
BRETTES Jérôme *Cours de yoga* 06 52 53 26 49
BOUCHET Guy *Ébéniste, facteur d'orgues* 06 22 42 18 10
CASARIN Alain *Travaux publics* 06 07 60 60 94
DESBARATS Annick *Assurance AXA*, 06 79 63 09 55 annick.desbarats@axa.fr www.axa.fr
DESBARATS David *Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement* 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78
DUFFOUR Yves *Artiste peintre* 06 31 20 19 97
DUFFOUR Élisabeth *Praticienne de la relation d'aide et développement personnel* 06 70 49 04 96
FITCH Bakhytgul (Bee) *Artiste (pastelliste)* 06 10 45 56 38 bakhytgul@gmail.com
GARAIT Marie-Ange *Infirmière* 06 63 57 65 40
GRANDOTTO BIETTOLI Manon *Ferme équestre* 06 32 38 11 08 manon.grandotto@gmail.com
LA FERME DES BERNONS *Élevage et vente directe de porc fermier* 06 61 71 46 01 lafermedesbernons@orange.fr
MANGENOT François *Activité multiservice – Entretien de la maison, intérieur et extérieur* 06 08 73 26 78
NAYOSE SARL *Grains, engrais, vente de pierre, cailloux de toutes sortes* 06 03 78 12 87
NSL TRANSPORTS Sas *Troncon-Nayose, toutes marchandises* 06 73 69 64 20
PAGANESSI Daniel *Pension canine et féline* 05 62 09 23 87
PINEAU Tony *Travaux d'élagages* 06 67 23 95 10
REMY Denis *Ostéopathie rachidienne* 06 87 88 28 22
TERRAS Wendy *Écurie* 06 33 05 62 37 wendyterras@hotmail.fr ecuriewendyterras.fr
THIEUX LOUIT Véronique *Conseiller immobilier* 06 03 45 37 69 <http://veronique.thieuxlouis.capifrance.fr>
VICENTE Ambre *Élevage Darmagnac, Élevage et pension de chevaux* 06 33 77 26 26
S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos.

Nous publierons.

